



**FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE  
OCCITANIE**

**7, RUE Hermès  
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

# **FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE OCCITANIE**

A l'Assemblée Générale,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes, annuels de l'association FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE OCCITANIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée.



**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ramonville Saint-Agne, le 3 juin 2024

**Le Commissaire aux Comptes**  
**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
**Michel CARRIEU**



**ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



# Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

## FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE OCCITANIE

7 Rue Hermes  
31520 RAMONVILLE  
Tél. 05 34 31 40 29  
Fax. 05 61 25 83 17  
APE : 8899B -  
Siret : 41071364800047

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

**forv/s  
mazars**

**MAZARS TOULOUSE**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau  
de l'ordre des experts comptables  
298 Allée du Lac

31670 LABEGE

Tél : 0562734400

Fax : 0562734411

Courriel : [toulouse@mazars.fr](mailto:toulouse@mazars.fr)

Web : [www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
<b>Cessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</b>	3 473	3 473		
Immobilisations corporelles				
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	37 711	26 740	10 970	9 913
Immobilisations financières				
<b>Autres titres immobilisés</b>	460		460	460
<b>Autres immobilisations financières</b>	1 159		1 159	1 159
<b>Total I</b>	<b>42 802</b>	<b>30 213</b>	<b>12 589</b>	<b>11 532</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
<b>Créances usagers et comptes rattachés</b>	537 020	21 611	515 409	644 741
<b>Autres créances</b>	221 973		221 973	312 709
Autres postes de l'actif circulant				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	262		262	262
<b>Disponibilités</b>	402 997		402 997	378 218
<b>Charges constatés d'avance</b>	4 581		4 581	9 374
<b>Total II</b>	<b>1 166 833</b>	<b>21 611</b>	<b>1 145 222</b>	<b>1 345 304</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 209 635</b>	<b>51 824</b>	<b>1 157 811</b>	<b>1 356 836</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
<b>Autres fonds propres</b>	<b>235 348</b>	<b>235 348</b>
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	459 485	379 816
<b>Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales</b>	<b>31 881</b>	<b>79 670</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>726 714</b>	<b>694 833</b>
<b>Total I</b>	<b>726 714</b>	<b>694 833</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	138 050	229 554
<b>Total II</b>	<b>138 050</b>	<b>229 554</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	16 949	22 127
Provisions pour charges	16 948	13 508
<b>Total III</b>	<b>33 897</b>	<b>35 635</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		16
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	6 369	20 651
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 191	137 150
Dettes fiscales et sociales	113 591	110 296
Produits constatés d'avance		128 701
<b>Total IV</b>	<b>259 151</b>	<b>396 814</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		
	<b>1 157 811</b>	<b>1 356 836</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	252 782	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	124 355	119 632
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	196 201	283 091
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	469 632	425 115
Ressources liées à la générosité du public	279	
Contributions financières	461 151	487 174
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	77 814	46 127
Utilisation des fonds dédiés	216 449	175 976
Autres produits	3 476	5 824
<b>Total I</b>	<b>1 549 358</b>	<b>1 542 939</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	468 010	473 907
Impôts, taxes et versements assimilés	44 258	35 145
Salaires et traitements	625 427	554 987
Charges sociales	227 537	199 317
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 269	15 052
Dotations aux provisions	6 298	14 408
Reports en fonds dédiés	124 945	160 229
Autres charges	3 632	10 313
<b>Total II</b>	<b>1 519 376</b>	<b>1 463 358</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>29 982</b>	<b>79 580</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	2 108	89
<b>Total III</b>	<b>2 108</b>	<b>89</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 108</b>	<b>89</b>

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
 3, rue Ariane  
 31527 RAMONVILLE  
 SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>32 091</b>	<b>79 670</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	210	
Total des produits (I+III+V)	1 551 466	1 543 028
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 519 586	1 463 358
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>31 881</b>	<b>79 670</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Bénévolat	4 634	7 263
<b>Total</b>	<b>4 634</b>	<b>7 263</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Personnel bénévole	4 634	7 263
<b>Total</b>	<b>4 634</b>	<b>7 263</b>

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
 3, rue Ariane  
 31527 RAMONVILLE  
 SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

# Annexe

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
91527 RAMONVILLE  
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE OCCITANIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 157 811 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 31 881 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Règles et méthodes comptables

### Titres de participations et autres titres immobilisés

---

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 473			3 473
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 473</b>			<b>3 473</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 667	7 044		37 711
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>30 667</b>	<b>7 044</b>		<b>37 711</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	460			460
- Prêts et autres immobilisations financières	1 159			1 159
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 619</b>			<b>1 619</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>35 759</b>	<b>7 044</b>		<b>42 802</b>

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 473			3 473
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 473</b>			<b>3 473</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 754	5 986		26 740
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>20 754</b>	<b>5 986</b>		<b>26 740</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>24 227</b>	<b>5 986</b>		<b>30 213</b>

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
 3, rue Ariane  
 31327 RAMONVILLE  
 SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 764 733 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>	<b>1 159</b>		<b>1 159</b>
Autres	1 159		1 159
<b>Créances de l'actif circulant :</b>	<b>763 574</b>	<b>735 765</b>	<b>27 809</b>
Créances Clients et Comptes rattachés	537 020	509 211	27 809
Autres	221 973	221 973	
Charges constatées d'avance	4 581	4 581	
<b>Total</b>	<b>764 733</b>	<b>735 765</b>	<b>28 968</b>

## Produits à recevoir

	Montant
USAGERS FACTURES A ETABLIR	293 937
IJ A RECEVOIR	2 097
PRODUITS A RECEVOIR	38 698
PRODUITS A RECEVOIR	6 261
<b>Total</b>	<b>340 993</b>

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
 3, rue Ariane  
 31527 RAMONVILLE  
 SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	235 348				235 348
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	379 816	79 670			459 486
Excédent ou déficit de l'exercice	79 670	-79 670	31 881		31 881
<b>Situation nette</b>	<b>694 833</b>		<b>31 881</b>		<b>726 714</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>694 833</b>		<b>31 881</b>		<b>726 714</b>

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
 3, rue Ariane  
 31527 RAMONVILLE  
 SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Notes sur le bilan

## Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	13 508	3 440			16 948
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	22 127	2 858	8 036		16 949
<b>Total</b>	<b>35 635</b>	<b>6 298</b>	<b>8 036</b>		<b>33 897</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		6 298	8 036		
Financières					
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

\* La provision pour pensions a été évaluée sur la base d'une mise à la demande du salarié. Elle a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetés en tenant compte des éléments suivants :

- catégorie professionnelle
- sexe
- date de naissance
- date d'entrée
- salaire
- spécificité de la convention collective
- table de mortalité
- taux de progression des salaires : 2 %
- taux d'actualisation : 3.17 %
- taux de charges sociales : 46 %
- probabilité de présence à l'âge de la retraite, calculée en fonction du taux de turn over de l'association et ajustée en fonction des années restant à courir jusqu'à l'âge de 65 ans.

\* Afin de couvrir le risque de non recouvrement des subventions, il a été constitué des provisions à hauteur de 16 949 €.

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 252 782 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 191	139 191		
Dettes fiscales et sociales	113 591	113 591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>252 782</b>	<b>252 782</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	65 895
DETTES PROV. CONGES PAYES	50 793
AUTRES CHARGES A PAYER	24 241
FORMATION CONTINUE	5 384
OEUVRES SOCIALES A PAYER	80
<b>Total</b>	<b>146 392</b>

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	4 581		
<b>Total</b>	<b>4 581</b>		

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
 3, rue Ariane  
 31527 RAMONVILLE  
 SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 640 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Subventions d'exploitation

Les subventions sont enregistrées à la date de leur notification officielle. A la demande de la Direction et à titre dérogatoire, il a été comptabilisé dans l'attente des notifications officielles, une subvention FSE de 34 179 € dans les comptes 2022 et de 43 286.60 € dans les comptes 2023 soit un produit total sur les deux exercices de 77 465.60 €.

Les subventions dédiées à un projet associatif spécifique non entièrement réalisé ont été portées :

- Au bilan :

\* dans les comptes 194 000 "Fonds dédiés sur Subventions".

- Au compte de résultat :

\* dans le compte 689 400 "Engagements à réaliser sur Subventions" pour la part des subventions non encore utilisées dans l'exercice.

\* dans le compte 789 400 "Reprises sur fonds dédiées" au fur et à mesure de la réalisation des objectifs des exercices antérieurs.

#### Concours publics et subventions

Les contributions financières se décomposent sur 2023 de la façon suivante :

- Contribution financière FAS : 195 856.46 €

- Reversements IRIO : 265 294.35 €

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Autres informations

### Contributions volontaires

Les contributions volontaires ont été valorisées sur la base du nombre d'heures de bénévolat multiplié par le montant du SMIC horaire chargé.

### Fonds dédiés

#### Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports  A	Utilisations  Montant global  B	Utilisations  Dont rembours.  C	Transferts  C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
DRJSCS-MASQUES 20		12 325	12 325				
DREETS-CONNAIS		57 000	57 000				
REGION OCC-APP		8 000	8 000				
REGION OCC-ESS		9 000	9 000				
DREETS-LCD 2022		15 428	15 428				
DREETS-AHI		9 550	9 550				
DREETS-STRATEG		59 100	59 100				
DREETS-VOBSALI		10 871	10 871				
DRDFE-EGALITE H		3 000	3 000				
ANACT-IAE 2022		45 280	32 175			13 105	
REGION IAE AAP M					18 624	18 624	
DREETS STRATEG					99 321	99 321	
VILLE DE MONTPE					7 000	7 000	
<b>Total</b>		<b>229 554</b>	<b>216 449</b>		<b>124 945</b>	<b>138 050</b>	

**CARRIEU AUDIT ET CONSEIL**  
3, rue Ariane  
31527 RAMONVILLE  
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES